Atteindre les objectifs du Programme à l'horizon 2030 à travers l'action transformatrice de coalitions efficaces

Bien que la responsabilité d'atteindre les objectifs de développement durable du Programme à l'horizon 2030 repose surtout sur les gouvernements, la portée et l'ambition de ce programme nécessitent la contribution de divers acteurs de la société dont les parlementaires, les citoyens, les organismes de la société civile et du secteur privé, les milieux universitaires et les médias. Cette note d'information fait suite à une recension de coalitions d'intervenants multipartites à travers le monde. Elle présente une série de pratiques exemplaires et de recommandations fondées sur des faits destinées à consolider la gouvernance gouvernance de coalitions pour qu'elles s'engagent dans des actions transformatrices et rapides en faveur du développement durable.

Principaux messages

- Des coalitions d'intervenants multipartites émergent autour du globe dans le cadre du Programme à l'horizon 2030. Ces coalitions contribuent à accélérer la mise en œuvre du programme, notamment par la promotion de la collaboration intersectorielle, la création d'un espace dédié pour amplifier la voix de groupes les plus à risque d'être laissés de côté, ainsi que par la mise en œuvre de processus de suivi et d'examen qui accroissent la responsabilisation de la société tout entière à l'égard du progrès.
- Les coalitions qui ont un effet tangible sur les objectifs du Programme à l'horizon 2030 sont caractérisées par une mission précise, des principes d'adhésion bien établis concernant leurs membres, une planification stratégique participative, des processus de prise de décision bien définis et des structures de gouvernance transparentes et inclusives.
- Des pratiques exemplaires font en sorte que les activités des coalitions sont ancrées dans un engagement ferme à l'égard des valeurs transformatrices et des principes du Programme à l'horizon 2030. Elles comprennent la diversité, l'inclusion, l'assurance de ne laisser personne de côté, des approches qui visent la société tout entière, la protection de la nature, la responsabilité collective, la transparence et la reddition des comptes.

Veuillez citer le document de la façon suivante : Alsaeedi, Bashar, De Sas Kropiwnicki-Gruber, Zosa, Gendron, Renée, et Kindornay, Shannon. 2019. *Horizon 2030 – atteindre les objectifs par l'action transformatrice de coalitions opérantes*, série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030, Vancouver et Ottawa : British Columbia Council for International Cooperation et Conseil canadien pour la coopération internationale, 2020. Titre original : *Transformative Action to Realize the 2030 Agenda through effective coalitions.*

BCCIC

CCIC CCCI

La présente note d'information fait partie de la série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 produits par le British Columbia Council for International Cooperation (BCCIC) et le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI).

Produit en collaboration avec :

ACTION FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT

forus CONNECT SUPPORT INFLUENCE

Recommandations

Cette note d'information présente une série de pratiques exemplaires destinées à consolider la gouvernance de coalitions pour qu'elles s'engagent dans des actions transformatrices et rapides en faveur du développement durable. Bien que certaines informations et procédures soient des pratiques courantes, les coalitions ont l'occasion d'établir des partenariats avec les intervenants et dans des secteurs multipartites à partir de pratiques exemplaires qui favorisent une synergie transformatrice entre les objectifs de développement durable et l'adhésion aux principes de transformation du Programme à l'horizon 2030. Cela vise la réduction des inégalités, l'assurance que personne n'est laissé de côté, la transparence et la reddition des comptes. Quatre recommandations clés en dégagent.

Promouvoir des partenariats efficaces, inclusifs et collaboratifs composés stratégiquement pour concrétiser les objectifs de développement durable, le caractère indivisible et intégré du Programme à l'horizon 2030, les principes transversaux fondamentaux tels que la reddition des comptes et l'assurance de ne laisser personne de côté.

Les coalitions ont un effet plus concret quand elles travaillent de concert avec la société civile et les communautés les plus affectées par un enjeu quelconque. Une coopération avec un large éventail de parties prenantes provenant de secteurs divers est une composante essentielle d'une approche visant la société tout entière, ainsi qu'un atout par lequel les coalitions mettent en œuvre les objectifs du Programme à l'horizon 2030. Soutenir de tels partenariats diversifiés signifie s'entendre collectivement sur des valeurs, des principes et des convictions fondamentales qui permettent aux membres de mettre de côté leurs propres intérêts et points de vue et se concentrer sur des objectifs et des principes précis. Tout au moins, les coalitions s'engagent ainsi fermement à respecter les valeurs et principes du Programme à l'horizon 2030 qui incluent la diversité, l'inclusion, l'assurance de ne laisser personne de côté et la protection de la nature. Il importe d'investir dans des relations interpersonnelles et des processus de renforcement de la confiance pour favoriser un contact face à face et créer un sentiment d'appartenance, tout en veillant à générer des structures, des espaces et des événements positifs et relationnels.

L'assurance de ne laisser personne de côté devrait être intégrée au mandat et aux objectifs des coalitions et des principes et des méthodes de travail qui garantissent l'inclusion et la participation réelles des individus susceptibles d'être laissés de côté dans la gouvernance, la prise de décisions et les activités devraient être établis.

S'assurer que le concept de ne laisser personne de côté est intégré aux objectifs des coalitions, que des budgets soient alloués à l'obtention de données désagrégées au sujet des besoins des personnes les plus marginalisées et que les individus les plus sous-représentés et marginalisés sont représentés dans les coalitions multisectorielles et leurs structures de gouvernance.

L'inclusion et la non-discrimination doivent êtres des principes fondamentaux qui guident la gouvernance et le fonctionnement des coalitions. Une dynamique de pouvoir équitable entre les coalitions, leurs plateformes et les intervenants devrait également être promue.

Tendre vers un leadership et une gouvernance inclusifs, flexibles et efficaces.

La reddition des comptes, la transparence et l'inclusion doivent compter parmi les priorités dans les politiques et pratiques, y compris dans le recrutement de leaders et de coordonnateurs, dans la façon dont les décisions sont prises et dans la répartition du financement. Les rôles et responsabilités doivent être clairement précisés pour les membres, les groupes de travail, les comités et autres sous-groupes, et des mécanismes de responsabilisation pour les personnes occupant une fonction de leader devraient être mis en place également.

Les processus de prise de décisions doivent faire l'objet d'un consensus dès le fondement d'une coalition (vote selon la règle de majorité, consensus flou ou net) et l'étendue des interventions des membres sur la planification stratégique, les décisions courantes et les affaires urgentes doit être largement comprise.. Des consultations pertinentes, la participation active et la prise de décisions décentralisée sont encouragées dans la mesure du possible.

Le style de leadership doit être soigneusement établi en vue de la mission de la coalition, de ses membres et des réalités contextuelles. Le développement du leadership doit être aussi préconisé, particulièrement en lien avec les capacités de convocation et de facilitation. La continuité et l'adaptation aux changements doivent être mises en avant dans les structures de leadership et les processus de prise de décisions. L'étendue de la formalisation et la bureaucratisation des structures de gouvernance doit également être mise en balance par rapport au caractère opérant de la coalition et de son efficacité, de la reddition des comptes et de la transparence.

.

Exploiter les liens entre les objectifs de développement durable et les membres des coalitions par le biais d'une planification stratégique, de modèles de gouvernance, et d'activités et d' initiatives visant l'adhésion de membres et la création de réseaux.

Développer des stratégies holistiques découlant d'une réflexion systémique pour répondre à la nature complexe et interdépendante des objectifs de développement durable. Ces stratégies a) encouragent les acteurs multipartites d'un système à interagir et codévelopper des tactiques complémentaires, b) tiennent compte des limites et des zones de chevauchement au-delà des échelles d'évaluation et leur périmètre, c) préconisent des solutions et partenariats multipartites et intersectoriels intégrés et d) orientent t les ressources vers l'atteinte des populations les plus marginalisées en veillant à ce que celles-ci soient prises en compte dans les objectifs de la plateforme et mobilisées dès la création d'une coalition. En d'autres termes, les objectifs de développement durable et les principes du Programme à l'horizon 2030 fournissent la base de la structure et de l'approche adoptées par les coalitions. Les approches intégrées visant la mise en œuvre des objectifs de développement durable, parallèlement aux principes de transformation figurant ci-dessus, devraient éclairer la conception et la refonte de la manière dont les coalitions sont gouvernées et fonctionnent.